

// ESPACE FRANCE-RÉNOV' (EX INFO-ÉNERGIE)

UN PROJET ? AYEZ LE RÉFLEXE FRANCE-RÉNOV' AVANT TOUTE AUTRE DÉMARCHÉ !

Le Pays de Fontainebleau a développé un espace info-énergie pour vous accompagner dans vos projets de rénovation de votre logement et d'économies d'énergie, en partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français et la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Afin de simplifier la lisibilité des offres d'accompagnement à la rénovation énergétique, votre espace conseil s'appelle désormais **France Rénov'**.

Ce nouveau service public a pour objectifs de donner aux usagers un égal accès à l'information, les orienter tout au long de leur projet de rénovation et assurer une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes.

Ce nouveau service public a pour objectifs de donner aux usagers un égal accès à l'information, les orienter tout au long de leur projet de rénovation et assurer une mission sociale auprès des ménages aux revenus les plus modestes.

Les informations et conseils délivrés faciliteront la mobilisation des aides financières et permettront de guider les ménages vers des professionnels compétents en s'appuyant sur un réseau de plus de 450 guichets uniques Espaces Conseil France Rénov' répartis sur l'ensemble du territoire.

Vos accompagnateurs Rénov' du Pays de Fontainebleau restent à votre disposition pour un rendez-vous téléphonique ou lors d'une permanence au pôle cadre de vie de l'agglomération.

—// NOUVEAUTÉ 2023 !

Fortes de leur succès, les [permanences conseils en matière juridique et de rénovation énergétique de l'habitat](#) proposées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau se poursuivent.

L'agglomération vous accueille sur rendez-vous avec :

// Un juriste de L'ADIL 77 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de Seine-et-Marne) tient deux permanences par mois, pour vous informer sur les solutions de logement adaptées à votre situation (conditions d'accès au parc locatif) et vous accompagner dans la résolution de difficultés liées au logement (habitat indigne, impayés de loyer, copropriétés fragiles et dégradées...). Dans le cas de question relevant de projets d'accession à la propriété, ces conseils sur les droits et obligations sont à destination des locataires mais également des bailleurs.

// Un conseiller **France Rénov'** vous accueille chaque mercredi après-midi sur rendez-vous pour accompagner vos projets de rénovation énergétique de l'habitat individuel ou en copropriété. Les conseillers apportent également leur expertise aux entrepreneurs du petit tertiaire désireux de rénover leur local d'activité.

— **UN PROJET ? AYEZ LE RÉFLEXE FRANCE-RÉNOV' AVANT TOUTE AUTRE DÉMARCHÉ !**

CHATELAIN : ALLEZ LE RETRAIRE ! MONTREZ-LEZ-LEZ ! MONTREZ-LEZ-LEZ !

// Prise de rendez-vous 01 64 98 11 79.

// En ligne sur www.pays-fontainebleau.fr.

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE **FRANCE RENOV'.**

Le service public pour mieux
rénover votre habitat.



FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

01 64 88 11 79 Service gratuit
à prix appel ou sur france-renov.gouv.fr

 **France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

